

Florent BELLARD

Commissaire aux comptes membre de la
Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris
29, rue de Prony 75017 Paris

HALAGE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
6, rue Arnold Géaux – 93450 L'Île Saint-Denis

(Ce rapport comprend 2 pages)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

HALAGE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 20 juin 2018

Le Commissaire aux comptes



Florent BELLARD

Florent BELLARD

Commissaire aux comptes membre de la
Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris
29, rue de Prony 75017 Paris

HALAGE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
6, rue Arnold Géraux – 93450 L'Île Saint-Denis

(Ce rapport comprend 15 pages)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

HALAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'Assemblée Générale de l'Association HALAGE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **HALAGE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 juin 2018

Le Commissaire aux comptes



Florent BELLARD

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	5 328	5 328			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains	22 867		22 867	22 867	
Constructions	509 860	256 696	253 165	274 621	- 21 456
Installations techniques, matériel et outillage industriels	620 732	310 774	309 958	350 718	- 40 760
Autres immobilisations corporelles	189 172	151 875	37 297	26 649	10 648
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	300		300	300	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	9 025		9 025	9 025	
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 483		5 483	5 323	160
TOTAL (I)	1 362 767	724 672	638 095	689 503	- 51 408
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	366 911	674	366 238	228 164	138 074
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	7 903		7 903	2 001	5 902
. Personnel	5 900		5 900	7 013	- 1 113
. Organismes sociaux	31 569		31 569	21 055	10 514
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	51		51	51	
. Autres	1 044 139		1 044 139	998 480	45 659
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	208 674		208 674	29 381	179 293
Charges constatées d'avance	15 798		15 798	13 228	2 570
TOTAL (II)	1 680 946	674	1 680 272	1 299 374	380 898
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	3 043 712	725 346	2 318 366	1 988 877	329 489

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	856 354	812 686	43 668
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	20 000	30 000	- 10 000
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	8 580	43 667	- 35 087
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	150 857	141 400	9 457
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	1 035 791	1 027 754	8 037
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources	501	853	- 352
TOTAL (III)	501	853	- 352
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	655 461	428 185	227 276
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	184 322	102 435	81 887
Autres	344 517	368 960	- 24 443
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	97 775	60 689	37 086
TOTAL (IV)	1 282 074	960 269	321 805
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	2 318 366	1 988 877	329 489
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	1 008 299		1 008 299	749 028	259 271 34,61
Montants nets produits d'expl.	1 008 299		1 008 299	749 028	259 271 34,61
Autres produits d'exploitation					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			2 221 269	2 316 442	- 95 173 -4,11
Cotisations			75	120	- 45 -37,50
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			352	352	0,00
Autres produits			38 250	3 171	35 079 N/S
Reprise de provisions				6 861	- 6 861 -100
Transfert de charges			296 791	109 524	187 267 170,98
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 556 738	2 436 470	120 268 4,94
Total des produits d'exploitation (I)			3 565 037	3 185 498	379 539 11,91
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés			487	178	309 173,60
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (III)			487	178	309 173,60
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital			16 970	13 466	3 504 26,02
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (IV)			16 970	13 466	3 504 26,02
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			3 582 493	3 199 142	383 351 11,98
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					
TOTAL GENERAL			3 582 493	3 199 142	383 351 11,98

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	155 710	116 803	38 907	33,31
Services extérieurs	176 688	121 134	55 554	45,86
Autres services extérieurs	88 405	76 416	11 989	15,69
Impôts, taxes et versements assimilés	443 680	234 536	209 144	89,17
Salaires et traitements	2 019 558	1 936 001	83 557	4,32
Charges sociales	598 733	572 201	26 532	4,64
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	76 445	74 381	2 064	2,77
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		674	- 674	-100
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	512	7 066	- 6 554	-92,75
Total des charges d'exploitation (I)	3 559 732	3 139 212	420 520	13,40
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	10 901	9 565	1 336	13,97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	10 901	9 565	1 336	13,97
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 708	5 443	- 2 735	-50,25
Sur opérations en capital		83	- 83	-100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	2 708	5 526	- 2 818	-51,00
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	572	1 173	- 601	-51,24
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	3 573 913	3 155 475	418 438	13,26
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	8 580	43 667	- 35 087	-80,35
TOTAL GENERAL	3 582 493	3 199 142	383 351	11,98
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 2 318 366,47 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 8 580,47 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Constructions	50 ans
Installations générales	de 10 à 20 ans
Installations techniques mat. industriel	de 3 à 8 ans
Autres installations	5 ans
Matériel de transport	de 2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 1 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	5 328		
Terrains	22 867		
Constructions sur sol propre	261 282		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	248 579		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	618 491		2 241
Autres installations, agencements, aménagements	3 932		
Matériel de transport	142 278		17 164
Matériel de bureau, informatique, mobilier	34 061		5 472
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 331 489		24 877
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	300		
Autres titres immobilisés	9 025		
Prêts et autres immobilisations financières	5 323		1 000
TOTAL	14 648		1 000
TOTAL GENERAL	1 351 465		25 877

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			5 328	5 328
Terrains			22 867	22 867
Constructions sur sol propre			261 282	261 282
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			248 579	248 579
Installations techniques, matériel et outillages industriels			620 732	620 728
Autres installations, agencements, aménagements			3 932	3 932
Matériel de transport		13 735	145 707	145 707
Matériel de bureau, informatique, mobilier			39 533	38 544
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		13 735	1 342 631	1 341 639
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			300	
Autres titres immobilisés			9 025	
Prêts et autres immobilisations financières		840	5 483	
TOTAL		840	14 808	
TOTAL GENERAL		14 575	1 362 767	1 346 966

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	5 328			5 328
Terrains				
Constructions sur sol propre	72 718	5 012		77 731
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	162 521	16 444		178 965
Installations techniques, matériel et outillages industriels	267 773	43 001		310 774
Installations générales, agencements divers	3 932			3 932
Matériel de transport	119 395	9 791	13 735	115 451
Matériel de bureau, informatique, mobilier	30 295	2 197		32 492
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	656 634	76 445	13 735	719 345
TOTAL GENERAL	661 962	76 445	13 735	724 672

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	5 012				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	16 444				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	43 001				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	9 791				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 197				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	76 445				
TOTAL GENERAL	76 445				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	674			674
TOTAL Dépréciations	674			674
TOTAL GENERAL	674			674
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 483		5 483
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	366 911	366 911	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 900	5 900	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	31 569	31 569	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	51	51	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	961 334	961 334	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	90 708	90 708	
Charges constatées d'avance	15 798	15 798	
TOTAL GENERAL	1 477 754	1 472 271	5 483
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	638 356	124 097	392 776	121 483
Emprunts et dettes financières divers	17 105	17 105		
Fournisseurs et comptes rattachés	184 322	184 322		
Personnel et comptes rattachés	82 511	82 511		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	198 167	198 167		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	572	572		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	22 224	22 224		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	41 042	41 042		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	97 775	97 775		
TOTAL GENERAL	1 282 074	767 815	392 776	121 483
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	77 590			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	11 043
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	109 974
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	121 017

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 079
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 700
Dettes fiscales et sociales	112 928
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	146 708

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	15 798	97 775
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	15 798	97 775